

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale . . . » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léop. Robert, La Chaux-de-Fonds
Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES:
suis 15 centimes, offres et demandes
de places 10 cts. le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Exposition internationale de Bruxelles

Au Salon suisse de l'Horlogerie.

Lundi 7 octobre dernier, les horlogers-détaillants belges se sont réunis au Pavillon suisse pour écouter leur confrère, M. Lörtscher, leur parler de « La mesure du temps à travers les âges ».

Auparavant, M. Sunier, le distingué et actif représentant collectif des fabriques suisses d'horlogerie à l'Exposition, a ouvert la séance, à laquelle assistaient outre des horlogers des différentes villes de Belgique, MM. Genucci, président honoraire de la Fédération des sociétés suisses de Bruxelles, A. Ziegler, président de la Chambre de commerce suisse, J. Schoop, président de l'Union suisse de Bruxelles, Adnet, président de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en gros, Missiaen, président de la Fédération des horlogers de Belgique, Van Pé, secrétaire de ladite fédération.

Après une conférence de M. Sunier, parlant des dernières inventions en horlogerie: « pierre chassée », « montres incassables », « montres étanches », « automatiques », « l'acier Staybrite » les invités signèrent le Livre d'Or et passèrent au restaurant où des spécialités suisses leur furent servies au cours d'une réception intime.

M. Missiaen, président de la Fédération, se fit alors l'interprète de ses confrères détaillants pour remercier et féliciter les organisateurs de cette petite manifestation, Chambre suisse de l'Horlogerie, F. H. et Ebau-ches S. A. et Commissariat général suisse; il fit ressortir le succès remporté par le Salon suisse de l'horlogerie et l'impression durable emportée par le public de sa visite au salon. La merveilleuse rétrospective et le goût sûr des collections modernes auront éveillé chez nombre d'entre les visiteurs le goût de la bonne montre.

M. Adnet, président des fabricants et négociants d'horlogerie en gros de Belgique s'appliqua à dégager de cette réunion, fréquentée par plus de 250 horlogers, grossistes et détaillants venus de tous les coins du pays, la leçon qui s'imposait: établir un contact plus étroit entre tous les organismes ayant à défendre les intérêts des horlogers-bijoutiers, tant grossistes que détaillants. Ces organismes sont nombreux. La Cham-bre de commerce de Bruxelles seule en compte cinq:

- Chambre syndicale de l'horlogerie en gros,
- Chambre syndicale des horlogers-détaillants,
- Chambre syndicale des joailliers, orfèvres et dia-mantaires,
- Chambre syndicale de la bijouterie de fantaisie en gros,
- Chambre syndicale des fabricants d'objets en métaux précieux.

En outre, il faut citer la Fédération des Syndicats d'horlogers-bijoutiers qui compte plusieurs sections. Il y a lieu d'établir un contact permanent entre tous ces organismes, dont les intérêts purement professionnels sont différents, mais dont les intérêts commerciaux sont généralement identiques. M. Adnet propose la création d'une « Centrale des Chambres syndicales de l'horlogerie et de bijouterie », qui pourrait réunir tous les horlogers sérieux pour défendre leurs intérêts par une action collective bien concertée.

En résumé, cette journée du 7 octobre fut réussie à tous points de vue et contribuera, nous en sommes certains, à toujours mieux faire connaître et apprécier notre bonne montre suisse; elle servira de nouveau stimulant et contribuera au rapprochement des horlogers belges, en sorte que la réunion aura atteint le résultat recherché.

Manifestation belgo-suisse à Bruxelles

Dans le cadre de la participation suisse à l'Exposition universelle de Bruxelles, le Comité suisse d'exposition avait organisé, mercredi 16 octobre, une Journée économique belgo-suisse. Cette manifestation, placée sous le patronage de M. Barbey, Ministre de Suisse à Bruxelles, a eu le plus vif succès. Elle débuta le matin dans la Salle des séances du Commissariat général par une conférence de M. Masnata, directeur du siège de Lausanne de l'Office suisse d'Expansion commerciale, sur la situation économique de la Suisse et les relations belgo-suisse. Après avoir esquissé la situation actuelle de notre pays, M. Masnata montra les difficultés contre lesquelles notre exportation a à lutter et releva que la balance des échanges entre les deux pays est favorable à la Belgique. Il termina en faisant appel aux milieux industriels et commerciaux belges pour que compte soit tenu de cette situation et que les relations économiques entre les deux pays s'harmonisent et se développent. Un très nombreux public assistait à cette conférence. Nous y avons remarqué des directeurs de sections du Ministère belge des Affaires étrangères, le directeur de l'Office commercial de l'Etat, le secrétaire général du Ministère des transports, Monsieur Peltzer, ambassadeur de Belgique, ancien ministre à Berne, de nombreux représentants des chambres de commerce de Bruxelles, d'Anvers et d'autres cités belges, des délégués de la Bourse textile, de la Chambre de commerce suisse en Belgique, de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise en Suisse, ainsi que de nombreux représentants de la presse et des milieux industriels suisses. A l'issue de la conférence, le Comité suisse de l'Exposition a offert à ses invités, au Pavillon suisse, un déjeuner au cours duquel M. Barbey, Ministre de Suisse à Bruxelles et des représentants des milieux officiels et commerciaux belges prirent la parole, et qui se prolongea en conversations et en prises de contact fort utiles pour l'avenir économique des deux nations. Signalons, en terminant, l'écho très sympathique rencontré dans la presse belge par cette manifestation.

Prescriptions étrangères en matière de devises

(Des Informations économiques, OSEC, Lausanne)

Hongrie

La Banque nationale hongroise a limité la possibilité de disposer des avoirs en pengös bloqués. Ces comptes ne pourront dorénavant être transférés ni à des nationaux, ni à des étrangers. Il est également défendu de donner des crédits en prélevant sur ces comptes. Ceux-ci ne peuvent être utilisés que pour le règlement d'exportations hongroises et pour certains investissements autorisés.

Italie

D'après une publication parue dans la Feuille officielle italienne, les billets de banque italiens et les bons de caisse de l'Etat italien ne peuvent dorénavant être importés en Italie que par la poste et les banques. Les personnes entrant en Italie sont autorisées à introduire dans le pays 2000 lires en monnaie italienne au maximum. Les exportateurs doivent indiquer sur leur facture établie en Lit. que le paiement en Italie doit avoir lieu par chèque sur compte en Lit. de provenance étrangère ou en monnaie étrangère au cours du jour.

Paraguay

Selon les déclarations du Président, dans un discours sur la situation monétaire, prononcé le 24 août 1935 devant les Chambres de commerce, il ne faudrait pas s'attendre à une prochaine et sensible amélioration du

marché des devises. Cet état anormal continuera à handicaper sérieusement les importations et la liquidation des affaires de recouvrement pendantes depuis longtemps.

Uruguay

Nous avons annoncé que l'Uruguay envisageait une dévaluation du peso. Cette information, telle qu'elle était présentée, n'est pas exacte et peut donner lieu à des malentendus. Nous avons appris entre temps qu'il n'a jamais été question de toucher au cours officiel de change du peso. Ce cours est stable depuis le mois de novembre 1931. La stabilisation a eu lieu sur la base du \$ d'abord et du fr. français ensuite au niveau de 45,5 % de la parité de ce dernier, un peso valant fr. fr. 12.06. Les devises que la Banque de la République achète et vend pour les besoins de l'Etat et de la Caisse autonome d'amortissement sont négociées à ce cours. Le cours officiel de change n'a aucun rapport direct avec la valeur effective du peso. Le communiqué susmentionné provenait du fait qu'une loi, promulguée le 14 août 1935, prévoyait, entre autres, la revalorisation de l'encaisse or de la Banque de la République. Cette loi ne modifie pas le régime des devises, ni le cours officiel du peso, mais se rapporte uniquement à l'estimation de l'encaisse or et argent en pesos, au cours officiel du change. Une modification du cours officiel du change ne porterait d'ailleurs aucun préjudice aux créances en monnaies étrangères. Les créances commerciales comprises dans les deux moratoires ont été converties ou sont en voie de conversion, à des cours déterminés, en obligations de la Caisse autonome d'amortissement émises en \$, £ et fr. français, au choix des intéressés et sans perte pour eux. D'autre part, le paiement des importations courantes de même que les transferts particuliers ou les retraits d'avoirs bloqués, dont la conversion en obligations amortissables a été repoussée, ne peuvent être effectués qu'au cours libre dirigé ou sur le marché libre. Le 13 septembre, les cours de ces trois types de change étaient les suivants:

	Cours officiel	Cours libre dirigé	Cours libre
1 peso = fr. fr.	12.06	6.40	6.12
1 peso = fr. s.	2.44	1.295	1.2375

Service de compensation

Situation au 15 octobre 1935

Bulgarie

Avoir Suisse à la Banque Nationale	
Bulgarie	fr. 16,088,018.60
Paiements aux exportateurs suisses	» 13,943,031.75
Solde Avoir Suisse	fr. 2,144,986.85
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Bulgarie	fr. 7,302,861.46
Total à compenser	fr. 9,447,848.31
Dernier Bordereau payé No. 8995/2816.	

Grèce

Avoir suisse à la Banque Nationale de Grèce	fr. 6,287,570.22
Paiements aux exportateurs suisses	» 5,485,170.71
Solde Avoir Suisse	fr. 802,399.51
Créances suisses non échues en Grèce	fr. 2,069,571.48
Total à compenser	fr. 2,871,970.99
Derniers Bordereaux payés Nos. 9322/2650/10441.	

Turquie

Avoir suisse à la Banque Nationale de Turquie	fr. 5,818,992.24
Paiements aux exportateurs suisses	» 4,486,810.33
Solde Avoir Suisse	fr. 1,332,181.91
Créances suisses en Turquie	» 1,584,593.37
Total à compenser	fr. 2,916,775.28
Dernier Bordereau payé No. 3716.	

Hongrie	
Avoir suisse à la Banque Nationale de Hongrie	fr. 13,408,202.67
Paiements aux exportateurs suisses	» 13,404,931.84
Solde Avoir Suisse	fr. 3,270.83
Créances suisses non échues en Hongrie	fr. 7,938,138.32
Total à compenser	fr. 7,941,409.15
Dernières échéances admises au règlement: A 31/5/1935, B 31/7/1935.	

Roumanie	
Avoir suisse à la Banque Nationale de Roumanie	fr. 45,542,294.04
Paiements aux exportateurs suisses	» 37,362,244.20
Solde Avoir Suisse	fr. 8,180,049.84
Autres créances déclarées non encore échues en Roumanie	fr. 17,890,723.71
Total à compenser	fr. 26,070,773.55
Derniers Bordereaux payés 13488/14986/15734/15792/8883.	

Yougoslavie	
Avoir suisse à la Banque Nationale de Yougoslavie	fr. 25,726,456.93
Paiements aux exportateurs suisses	» 24,897,783.35
Solde Avoir Suisse	fr. 828,673.58
Créances suisses non échues en Yougoslavie	fr. 5,083,135.13
Total à compenser	fr. 5,911,808.71
Dernier Bordereau payé No. 20920/18521.	

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

Les créanciers de
Gallandat, Feu Robert, Lucerne
Joliat Frères, Bassecourt,
sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

Nouvelle mise en garde:
Gennaro Capuano, Naples.
Mise en garde répétée:
Charles Wutrich, Sion.

Importations d'horlogerie pendant le 3^{me} trimestre 1935

Afin de donner une idée plus exacte de nos importations d'horlogerie pendant cette période, nous donnons, en complément des chiffres contenus dans le tableau général publié en 1^{re} page de notre dernier

No. du tarif	Total		Trafic de perfectionnement et de réparation		Importation directe	
	Pièces	Frs.	Pièces	Frs.	Pièces	Frs.
931 Mouvements finis	1,836	17,229	1,765	16,622	71	607
Boîtes de montres:						
932 en métaux communs	57,105	167,817	3,564	11,405	53,541	156,412
933 a en argent	5,355	45,166	1,153	7,632	4,202	37,534
933 b en plaqué or	56,060	174,997	2,027	5,841	54,033	169,156
933 c en or ou platine	382	18,659	103	3,670	279	14,989
Montres:						
935 a en métaux communs	1,748	14,645	1,601	13,584	147	1,061
935 b en argent	188	4,032	160	2,962	28	1,070
935 c en or	287	29,987	281	28,549	6	1,438
935 d chronographes	137	4,196	62	1,243	75	2,953
Montres-bracelets:						
936 a en métaux communs	5,622	61,913	5,156	56,545	466	5,368
936 b en argent	295	8,147	292	7,997	3	150
936 c en or ou platine	832	44,191	794	42,810	38	1,381
936 d chronographes	109	6,935	37	3,735	72	3,200
936 bis Montres pour automobiles	83	1,780	21	295	62	1,485
936 cl Autres montres	72	1,707	61	1,605	11	102
Total	130,111	601,401	17,077	204,495	113,034	396,906

numéro, les chiffres totaux de l'importation, ceux du trafic de perfectionnement et de réparation, pour obtenir les chiffres réels de l'importation directe.

Informations

Renseignements consulaires

Monsieur W. Füllemann, Consul de Suisse à Saïgon, sera de passage au siège de Lausanne de l'Office suisse d'Expansion Commerciale, le vendredi 25 octobre. Il accordera des entrevues aux maisons désireuses de se renseigner sur les conditions et les possibilités d'affaires en Indochine.

Signalons que nos exportations en Indochine française, de fr. 4,568,000 qu'elles étaient en 1928, sont tombées à fr. 1,695,000 en 1934. Aujourd'hui que la situation s'est incontestablement améliorée sur ce marché, ne devons-nous pas tenter de reconquérir, partiellement tout au moins, la place que nous occupions il y a quelques années encore comme fournisseurs de l'Indochine?

Méthodes commerciales

Nous rappelons à nos lecteurs que l'Office Suisse d'Expansion Commerciale a préparé, pour quelques pays, des études portant essentiellement sur les méthodes commerciales qui leur sont propres et qu'il convient d'observer dans nos relations d'affaires avec eux.

Voici la liste des informations dont l'O. S. E. C. peut encore mettre quelques exemplaires à la disposition des intéressés:

Algérie
Tunisie
Maroc
Syrie
Irak.

Adresser les demandes à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, siège de Lausanne, Belle-Fontaine 2.

Renseignements confidentiels

Les intéressés peuvent obtenir à la Chambre suisse de l'Horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds, des renseignements confidentiels de l'Office suisse d'expansion commerciale, Zurich et Lausanne, sur:

No. 21. Bolivie. — Possibilités de vente d'articles suisses (en allemand).

Prière de joindre une enveloppe affranchie pour la réponse.

mitivement fixé au 25 juillet de cette année. (Voir à ce sujet « Fédération Horlogère Suisse », No. 28 du 10 juillet 1935).

Commerce extérieur

Japon

En dépit des prévisions pessimistes, les résultats du commerce extérieur pour le second trimestre de 1935 ont confirmé toutes les espérances, non seulement par le volume total des importations et des exportations réunies, mais par un redressement de la balance commerciale, fort appréciable à cette saison de l'année. D'ordinaire, en effet, les importations dépassent de loin les exportations, au cours du second trimestre. Or, cette année, elles ne sont pas loin de s'équilibrer, tandis que durant le premier trimestre on avait assisté à un accroissement anormal des importations. Ces dernières dépassent encore, il est vrai, les exportations de 173 millions de yen, soit 24 % de plus qu'en 1934 à la même époque, mais ce pourcentage n'a rien d'inquiétant étant donné que l'augmentation du volume global des transactions est à peu près du même ordre, et qu'à partir de juillet, l'on verra sans doute les exportations l'emporter sur les importations.

D'où il faut conclure que le commerce extérieur japonais est sain, bien équilibré, sinon en grand progrès.

Pour le premier semestre de 1935, les exportations sont de 1,211,373,000 yen contre 1,041,166,000 pour le semestre correspondant de 1934, soit un gain de 17,33%. Aux importations, 1,415,938,000 yen contre 1,220 millions 962,000 yen, soit 16,1 % d'augmentation.

Postes, Télégraphes et Téléphones

Lithuanie

Mandats de poste et remboursement

L'administration des postes de Lithuanie a abaissé à 20 Litas = 10 francs-or le montant maximum des mandats de poste émis en Lithuanie à destination de l'étranger.

De ce fait, les remboursements de Suisse pour la Lithuanie ne sont plus admis que jusqu'au montant maximum de fr. 10.—.

Nécrologie

† Fritz Moeri, Saint-Imier

C'est avec une vive émotion que la population de St-Imier et de la région jurassienne a appris le décès, survenu à Genève, de M. Fritz Moeri, le vénéré fondateur et administrateur de la Fabrique des Montres Moeris, F. Moeri S. A., à St-Imier.

Né en 1860 à Lyss, M. Fritz Moeri vint s'établir à St-Imier en 1881, pour entrer aux services de la maison Jules-Frédéric Jeanneret et fils, comptoir d'horlogerie, où il ne tarda pas à se faire apprécier par ses chefs. Le défunt fonda, en 1892, en association avec M. Albert Jeanneret, sous la raison sociale Moeri et Jeanneret, une fabrique d'horlogerie dont le nouveau système de fabrication était basé sur les principes d'une interchangeabilité absolue. Fritz Moeri, toujours à la recherche de nouveaux perfectionnements, et rompant avec ce qui se faisait alors, introduisit encore des méthodes d'usinage de l'ébauche et de terminaison de mouvement; ce fut le début d'une orientation nouvelle de la fabrication mécanique de la montre, qu'il fut un des premiers à concevoir et surtout à réaliser. M. Fritz Moeri, par son talent et son esprit continuellement en éveil, fut un des novateurs dans le domaine de l'horlogerie et il n'est pas exagéré de dire qu'il contribua pour une part immense à l'essor de notre industrie, à ce moment-là. D'ailleurs, ses qualités d'organisateur et de chef purent s'affirmer davantage encore, soit après le décès de son associé M. Albert Jeanneret, en 1891; en effet, depuis lors, il assumait seul la lourde tâche de poursuivre son activité industrielle à St-Imier. Les locaux occupés alors ne suffirent plus et le défunt décida la construction de la fabrique actuelle, qu'il continua à agrandir par la suite. Depuis 1918, c'est la propriété de la S. A. Fritz Moeri. Jusqu'à ces derniers temps, le défunt s'occupait très activement de la fabrique qu'il avait créée, qui est son œuvre, une œuvre magnifique et due à l'esprit de ténacité, à la volonté, au travail constant de celui qui fut un grand et honnête chef d'entreprise horlogère.

Le défunt s'intéressa très vivement à la chose publique. Il fit partie de nombreuses commissions: Ecole d'horlogerie et de mécanique, où ses avis furent toujours très écoutés, Société du contrôle, où il avait sa place toute indiquée, Banque Cantonale de Berne, Services industriels, Grand Conseil bernois, etc.

Chronique des Associations patronales

Association cantonale bernoise des branches annexes de l'Horlogerie

L'assemblée générale d'automne de cette association est convoquée pour le vendredi 25 octobre 1935, à 14 1/2 h. à l'Hôtel Elite, à Bienne.

Douanes

Espagne — Droits (Agio)

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou billets

de banque, a été fixé, pour la période du 11 au 20 octobre courant, à 138,61 %.

Hongrie. — Verres de montres.

Par ordonnance entrée en vigueur le 10 octobre courant, le gouvernement hongrois a subordonné à une autorisation préalable d'importation, l'entrée en Hongrie des verres de montres (position 687 Tarif Hongrie).

Haïti. — Marquage.

Selon communication du Consul de la République de Haïti à Zurich, la date d'entrée en vigueur des prescriptions de marquage des marchandises importées en Haïti, en vue de bénéficier des droits du tarif minimum, a été prorogée au 25 novembre 1935, pri-



Installation de Dépoussiérage pour Lapidaires, Tours à polir, etc.
avec ou sans filtrage de l'air
Récupération de poussières de métaux précieux, etc., pour horlogers, orfèvres.
VENTILATION S. A., Stäfa (Zurich)
Téléphone 930.136

VIS - DÉCOLLETAGES DE HAUTE PRÉCISION



pour Horlogerie, Optique, Pendulerie
Appareils et Instruments divers, etc.

Fabrique JAGGI & Cie
GELTERKINDEN (Suisse)

ROBERT LANGEL
COURTELARY (Suisse)
Tél. 43.334

Fabrique d'étampes et de blocs à colonnes
Bureau technique pour étude de calibres

Spécialités: Rectificateurs de haute précision
Étampes pour pièces laiton et acier, compliquées
Fabrication d'origines, etc.

Auprès de la maison

FALBRIARD FRÈRES, Bonfol J. B.

vous obtiendrez pour vos boîtes de montres
en tous métaux, des décors en tous genres, de
bon goût, d'une exécution parfaite, au prix du jour

Les boîtiers métal, ne polissant pas leurs boîtes eux-mêmes, obtiendront également chez nous, des polissages de lépines et calottes métal avec facettes lapidées meulées, polies en toutes qualités. La maison exécute aussi le nickelage et le chromage de tous genres de boîtes métal et autres objets. Demandez nos prix
Téléph. 64.27

FILIÈRES EN DIAMANT

pour l'étrépage de tous métaux

DIAMANT BRUT ET TAILLÉ

S. H. KAHL, Diamants, Genève

12, Boulevard du Théâtre

Agent de J. K. SMIT & ZONEN. Amsterdam

Fabrique de Ressorts de montres

Spécialités :
3³/₄ à 13 lig.



Exportation
Commission

Hri FIVAZ S. A., Bienne 7

Téléphone 37.30

Rue des Pianos 55

Plus de montres ne reprenant pas

L'outil-potence *Staufer* détermine exactement, marque proprement et rapidement le point de repère du piton aux balanciers des montres.
Appareil adopté par nombre de fabriques (système déposé).
Demandez prospectus ou échantillon.

Bernard STAUFFER, Jacob-Brandt 84, La Chaux-de-Fonds

Pierres fines pour l'Horlogerie
Grenat, saphirs, rubis, etc.

RUBIS SCIENTIFIQUES

Pierres à emboutir
Pierres à chasser
Diamètre précis

Pierres-boussoles
p^r compteurs électriques
Pierres pour rhabillages

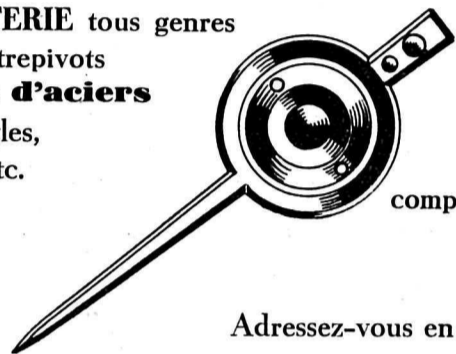
THEURILLAT & C^o

PORRENTROY

Livraison par retour

Pour : COQUERETS
RAQUETTERIE tous genres
Plaques contrepivots
Polissages d'aciers

plats, angles,
gouges, etc.



EMPIERAGES
de toutes pièces
pour boussoles
compteurs électriques
ou autres

Maison
fondée en 1914

Adressez-vous en toute confiance

à **VALDAR S. A.**

Installation moderne
Qualité sérieuse

ORIENT (Val de Joux)

Téléphone 69

Uve HENRI BUTZER
Société anonyme

La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Téléphone 21.957

FABRIQUE D'ÉTAMPES

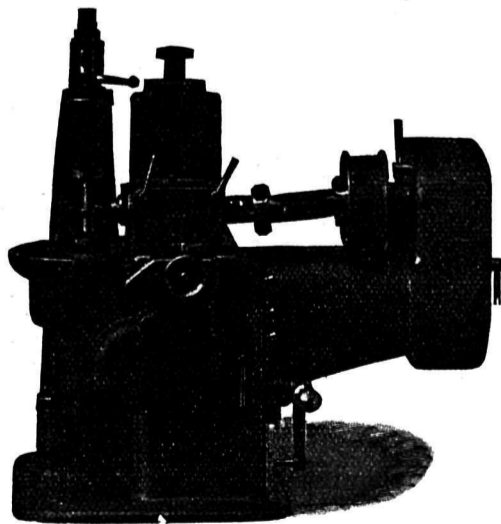
pour tous genres d'industries

SPÉCIALITÉ :

Étampes de boîtes

argent, métal, or, bijouterie.

MIKRON S. A.



Fabrique de Machines
BIENNE

Téléphone 48.18

MACHINES MODERNES

pour la fabrication
de l'ébauche

**Tours et fraiseuses
d'outilleurs**

PHENIX

**TOUTES
MONTRES DE QUALITÉ**



Demandez offres et catalogues

Phénix Watch Co S.A.

Société Horlogère de Porrentruy
PORRENTROY (Suisse)